



**Commune de l'Aveyron  
Mairie de COMPREGNAC**

## **PROCES VERBAL de la réunion CONSEIL MUNICIPAL du 25 janvier 2024 à 20h00 en Mairie.**

**Présents :** Mme ALVES Mélanie, Mme GIRARD Anne, Mme MORENO Véronique, Mme PEREZ-VERNHETTE Muriel, Mr JALBERT Bruno, Mr JULIEN Olivier, Mr LEPETIT Patrick. (7)

**Procurations :** Mr LAFON Duncan donne procuration à Mme MORENO Véronique, Mr LAMBRECHT Mathieu donne procuration à Mme PEREZ-VERNHETTE Muriel. (2)

**Absent :** Mr TREILLET Alexis non excusé (1)

**Président séance :** Mr JULIEN Olivier

**Secrétaire de séance :** Mme MORENO Véronique, adopté à l'unanimité.

**Quorum** 6 élus est atteint

**Procès-verbal** du Conseil Municipal du 1 décembre 2023 adopté à l'unanimité

20h03 La séance est ouverte

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1) Délibération pour la mission par AVEYRON INGENIERIE de la rénovation de la Maire et de l'Appartement Communal,
- 2) Délibération Communauté de Communes mise à disposition de matériel : épareuse,
- 3) Adhésion Mairie de MILLAU : dispositif Carte Millau Jeunes,
- 4) Arrêté de pouvoir du Maire concernant la publicité,
- 5) Questions et informations diverses

#### 1. Délibération pour la mission par AVEYRON INGENIERIE de la rénovation de la Maire et de l'Appartement Communal.

Les travaux estimatifs sont évalués à 217 000 € pour les rénovations.

Aveyron Ingénierie nous propose un accompagnement pour le suivi des travaux jusqu'à la réception des travaux. Aide nécessaire pour faire face à la complexité du montage des dossiers et des demandes de subventions.

Les frais d'accompagnement s'élèvent à 5 445 €

**Vote : 9 POUR**

2. Délibération Communauté de Communes mise à disposition de matériel : épareuse :

Avenant n°4 de la convention du 18 novembre 1992 réf. : 2023 AV 159

Mise à disposition d'un tracteur et d'une épareuse aux communes de Comprégnac, Creissels et Saint Georges de Luzençon.

Cédric Savoye employé municipal à Comprégnac a passé le permis poids lourd. De ce fait, la mise à disposition du matériel collectif sera plus autonome pour notre commune. Elle pourra en bénéficier fin mai, fin juin, fin septembre et début octobre.

Le pourcentage des frais d'entretien se voit donc modifié de la façon suivante :

45 % pour Creissels, 45 % pour Saint Georges de Luzençon et 10 % pour Comprégnac.

**Vote : 9 POUR**

3. Adhésion Mairie de MILLAU : dispositif Carte Millau Jeunes :

Adhésion de la commune au dispositif de la carte Millau jeune pour les 11 à 20 ans.

**Vote : 9 POUR**

4. Arrêté de pouvoir du Maire concernant la publicité

A compter du 1 janvier 2024, le maire sera compétant pour assurer la police de la publicité sur son territoire, que la commune soit couverte ou non par un RLP (règlement local de publicité).

**Vote : 9 POUR la conservation du droit de police par le Maire de Comprégnac.**

5. Questions et informations diverses :

1) SNCF réseau demande un arrêté de circulation de 6 mois pour le petit chemin sous la D 41 allant du centre équestre au passage à niveau (sous l'embranchement de Thérondels) afin de rénover la passerelle qui enjambe le Tarn du mois d'avril à septembre 2024.

Inconvénients : pas de passage pour les randonneurs (circuit rando-croquis) et pas de passage pour Mr LEPETIT avec le tracteur ou les chevaux.

→ Une nacelle restera à demeure sous le tablier du pont pour de multiples interventions,

Pour accepter cet arrêté et les travaux, il faut :

→ Demander à la SNCF une indemnité compensatrice pour Mr LEPETIT de 5 € par jour durant la période des travaux pour les désagréments causés et la perte d'exploitation (stockage du matériel sur sa propriété, neutralisation d'une partie d'un champ),

→ Mr LEPETIT accepte de faire le contournement avec les véhicules mais demande à conserver 1m50 pour le passage des chevaux,

→ Mr LEPETIT demande à être présent pendant la phase d'élagage pour maîtriser et respecter la végétation,

→ Demander un passage de 1m50 pour les randonneurs et installation d'une protection non occultante (pour ne pas gêner les chevaux) sur le chantier,

→ Demander qu'une place de stationnement soit conservé à côté du coffret téléphonique dans le virage des Aubignac,

→ Demander le déplacement du panneau de rando-croquis de gauche à droite,

→ Demander un constat d'huissier pour se protéger d'éventuelles dégradations depuis la tournée de la D41 jusqu'au pont SNCF..

2) Installation d'un food-truck (camion itinérant contenant une cuisine et offrant des services de restauration).

Dénomination : « Les bistroteurs de la place » ouverture pour la saison 2024

→ Il faut une licence III pour exercer (non disponible sur la commune, voir sur les autres communes environnantes)

→ Il faut prévoir un emplacement sur Comprégnac et Peyre.

- 3) Encore des modifications à voir pour l'adressage.  
Confusion entre le chemin du château à Peyre et la ruelle du château à Comprégnac  
Proposition de « chemin de la maison de la Truffe »  
Confusion entre la calade des jardins à Peyre et la rue des jardins à Comprégnac  
Proposition de « chemin des potagers »
- 4) PAPPÉL : les chiens doivent être tenus en laisse. Divagation interdite !  
Il y a à Comprégnac et Peyre des sacs pour ramasser les déjections !
- 5) RAPPEL : Immatriculation obligatoire des véhicules sur le domaine public (places et rues)
- 6) À la suite d'une réservation de la salle des fêtes de Comprégnac, l'association D 41 n'a pas respectée le règlement (restitution de la clef avec 24 h de retard, portes ouvertes durant la nuit)  
De ce fait, la salle des fêtes ne leur sera plus attribuée durant l'année 2024 sans gage de tout mettre en œuvre pour que cela ne reproduise plus jamais.
- 7) Nous étudions toujours l'idée des passages avec un bac au niveau de Peyre.
- 8) Les travaux à l'intérieur du nouvel atelier communal avancent. Mezzanine en cours d'installation et coin sanitaire.
- 9) Recherche de fuite importante à Peyre à la sortie du château d'eau et réparation prévue pour la semaine du 29 janvier 2024 au 2 février 2024.  
Cet incident a permis d'apprécier la mise en place et les imperfections de la liste mail et WhatsApp.
- 10) La Mairie a reçu les vœux pour la nouvelle année de l'Echo des Avens et des architectes de nos projets.
- 11) Le Parc Régional est en lien avec Sud Energia pour implanter des panneaux photovoltaïques.
- 12) Dossier de subventions en cours avec le Sieda pour les travaux de rénovations.
- 13) Assemblée générale des plus beaux Villages de France le 14 avril 2024

**21h01 La séance est levée**